



Commune
de
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le 19/10/2023

ID : 081-218101632-20231011-2023_DEL74-DE

S²LO

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 OCTOBRE 2023

2023 / 04 / 10

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 25
REPRESENTES	: 08
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 04 Octobre 2023

Date d’Affichage : 04 Octobre 2023

Secrétaire de Séance : Laurent MONNIER

.....
Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER Laurent, CHABBERT Cécile, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT Clothilde, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par Agnès MAUREL
BARENS Janine par André AMALRIC
LAFONT Stéphanie par Séverine ARMERO
CAUQUIL Fabrice par Corine ALBERT
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL
IOUALALEN Valentin par Karine LOUP
CARAGUEL Fabienne par Françoise ROUQUETTE
BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT

.....

OBJET : Aide pour l'élimination des nids de frelons asiatiques

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 15 décembre 2010 fixant les conditions et critères d'éligibilité pour bénéficier du programme d'aide financière pour l'élimination des nids de frelons asiatiques,

Vu les dossiers de demande déposés par les administrés ci-après désignés,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mercredi 04 octobre 2023,

DECIDE, après en avoir délibéré,

D'accorder les aides financières ci-après détaillées :

N°	BENEFICIAIRES		MONTANT INTERVENTION	SUBVENTION ATTRIBUÉE
	Nom	Adresse		
2023-03	M. Yannick VIDAL	12 rue des Prés	120,00 €	75,00 €
2023-04	Mme Marianne TARTIVOT	17 rue Prat	100,00 €	75,00 €
2023-05	Mme Françoise CAMBON	34 rue Meyer	300,00 €	75,00 €
2023-06	M. Thierry MOURET	15 route de Négrin	120,00 €	75,00 €
2023-07	M. Eric DUARTE	23 rue du Galinier	120,00 €	75,00 €
2023-08	M. Jean-Luc LACARRIERE	2 rue Surcouf	120,00 €	75,00 €
2023-09	Mme Jacqueline SAMANA	9 rue Toulouse-Lautrec	100,00 €	75,00 €
2023-10	Mme Monique OLIVIER	31 rue de la Finarié	150,00 €	75,00 €
2023-11	Mme Monique CARNIEL	3 rue Maître André Pons	130,00 €	75,00 €
2023-12	Mme Héloïse NETANGE	8 rue Sœur Maria	120,00 €	75,00 €
2023-13	M. Louis LE GALL	4 place du Marronnier	120,00 €	75,00 €
2023-14	M. Philippe SCHEKTMAN	27 boulevard Raymond d'Haut	110,00 €	75,00 €
2023-15	M. Christian DELACOUR	61 rue de la Finarié	120,00 €	75,00 €
2023-16	M. Bruno JULIEN	22 avenue de la Chevalière	100,00 €	75,00 €
2023-17	M. Guy ARTUFEL	92 rue de la Vitarelle	150,00 €	75,00 €
2023-18	Mme France JOIE	14 cité du Centenaire	150,00 €	75,00 €
			2 130,00 €	1 200,00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Laurent MONNIER



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.